

Compte rendu AG So'Bad du 30 juin 2018

I- AG annuelle ordinaire

→ **Rapport moral du président**

193 licenciés : **record historique du club**. 30 personnes de plus par rapport à la saison 2016/2017 sachant que nous avons dû refuser du monde.

Résultats de la saison :

Chez les jeunes : beaucoup d'encadrants et de bénévoles aussi bien le vendredi soir que le samedi matin. Un grand merci à eux.

* CJL : Elouan Carrot a gagné 6 étapes en poussin → c'est celle qui a gagné le plus d'étapes. Charlotte Louison et Baptiste Hertzog sont finalistes de l'étape finale regroupant les meilleurs joueurs de la saison.

* Coupe de la Loire : finales d'Elouan en poussins et de Léna en cadettes, même s'il y avait moins d'inscrits que d'habitude, sans doute à cause du fait qu'elle était à Roanne cette année.

* Centre départemental : 3 poussins en font partie : Baptiste Hertzog, Hugo Jacquemond et Elouan Carrot. De plus, il existe le PJD, projet jeune détecté, qui sert à repérer les meilleurs jeunes dans toute la France → Baptiste Hertzog a été sélectionné.

* Créneau minibad : ouvert le mercredi après-midi et encadré par Isabelle Bourrat cette année. L'année prochaine l'encadrement sera avec Martin Couchoud, assisté par Raphaël et certains parents.

Par ailleurs, notre Ecole a obtenu sa 3^{ème} étoile !!!

Chez les adultes : beaucoup de compétiteurs cette année.

* Résultats individuels : Damien Sagnol est passé N2 en DH de même que Marie Caleyron en DD. Théophane Diart est N1 en DH et DX sachant qu'il est 85^{ème} français en mixte. De plus, 9 joueurs sont passés N cette année.

* Coupe de la Loire : Adrien Cervantes et Damien Sagnol gagne le DH en N2/N3. Anaïs Faure-Vidal et Blandine Brias gagne le DD en R4. Il y aura eu plus de résultats en double qu'en simple.

Interclubs : l'équipe 1 monte en Régional 2 → **C'est la 1^{ère} fois dans l'histoire du club !!**

L'équipe 2 finit 3^{ème} de pré-régional. L'équipe 3 est finaliste en Départemental 2. L'équipe 4 finit en milieu de tableau pour la Départemental 3. La Cup et l'équipe Vétérans finissent dans la 1^{ère} moitié de tableau.

Evénements de l'année :

- Tournoi Officiel : a lieu en novembre 2017. Il a mieux marché que la saison 2016/2017. Merci beaucoup à Bernard et Raphaël pour l'organisation sportive.

- Téléthon : organisé en décembre 2017, il a permis de faire 500€ de dons.

- CJL : organisation d'une étape à Sorbiers en janvier 2018. A très bien fonctionné sur un dimanche entier.

- Rencontre de Régional 3 : a lieu à Sorbiers en février 2018. Bon déroulement également.

- Ronde Sorbérane : s'est déroulée en mai 2018 pour la 15^{ème} édition.

- Tournoi interne : a eu lieu en juin 2018, marque la fin de la saison dans une ambiance conviviale. Il y a eu moins de joueurs que les autres années.

→ **BILAN MORAL : Adopté à l'unanimité**

→ **Rapport financier du trésorier**

Bilan négatif à cause du paiement de tous les tournois et de l'augmentation du nombre de tournois par joueur → - 1700€

En 2016/2017 : 31500€ de recettes. Cette année : 36500€ de recettes pour 38000€ de dépenses. Le tournoi officiel a rapporté 2000€ par rapport à 1000€ l'année précédente. La Ronde a mieux marché aussi avec un bénéfice d'environ 3000€.

Pour les volants : 600 tubes utilisés cette année → cela représente 10000€ de budget.

Pour les tournois : dépenses de 9200€ par rapport à 5500€ en 2016/2017.

Pour les sponsors : nous avons eu 420€ de dons par rapport à 900€ en 2016/2017. Mais ces dons devraient augmenter en 2018/2019 grâce à l'obtention d'emplacements publicitaires dans Omnisports. Nous avons déjà 2 sponsors pour l'année prochaine ce qui représente environ 600€ de dons.

→ **BILAN FINANCIER : Adopté à l'unanimité**

→ **Augmentation des cotisations**

Augmentation de l'adhésion : 85€ pour les adultes et 80€ pour les jeunes.

Pour les tournois : suppression du forfait de 25€ remplacé par le paiement de 5€ par tournoi à régler en fin d'année. Cette décision a été prise à la suite du vote par la FFBaD d'une taxe de 2€ par compétiteur et par tournoi, et d'une augmentation des licences de 1€.

Augmentation des volants : 25€ les 2 tubes au lieu de 20€.

→ Ces 3 mesures devraient suffire à rétablir l'équilibre financier.

→ **Perspectives pour la saison prochaine**

Bernard sera notre Juge-Arbitre accrédité. Il a réussi après une longue et difficile formation. Bravo à lui !

Pour les créneaux : nous commencerons la saison avec les mêmes que d'habitude puisque les travaux dans Chabrol sont reportés. Par ailleurs, nous aurons en plus dans Chabrol le lundi de 19h00 à 20h30 et le mercredi de 20h30 à 22h00 puisque le Basket les laisse pour la saison 2018/2019. Nous allons voir comment organiser ces 2 créneaux temporaires.

Nous avons obtenu le traçage des terrains 6 et 7 dans Omnisports, ce qui nous fera 11 terrains tracés en tout. Merci la municipalité !

→ **Parole donnée à la municipalité et à l'OMS**

Discours de Marie-Christine THIVANT qui note la progression du club, sa bonne réputation quant à l'organisation d'événements sportifs, sa sympathie et son bon fonctionnement. Elle s'exprime ensuite au nom de Marcel GILIBERT, président de l'Office Municipal des Sports : le club s'est bien intégré dans le village et au sein de l'OMS avec qui il y a une aide mutuelle. Par exemple, l'OMS a soutenu la demande de traçage des terrains 6 et 7 car plusieurs badistes sorbérans ont été signaleurs lors des courses organisées par l'OMS. Mairie et OMS félicitent So'Bad pour ses bons résultats et son travail d'équipe.

→ **Election des délégués à l'AG du Comité de la Loire**

Se portent volontaires : Jacques Romier, Raphaël Hertzog, Christophe Lanone, Jérémy Badard, Nicolas Meyer et Damien Sagnol. Ils représenteront Sorbiers à l'AG du CODEP le 5 octobre 2018 à Andrézieux.

II- AG extraordinaire

→ **Modification des statuts du club**

Ajout de la présence du règlement intérieur. Clarification de certains articles des statuts, apportée par Damien et rédigée par Raphaël. Par exemple pour voter à bulletin secret, il faut que 2 personnes le demande au lieu d'une auparavant. De plus, rédaction d'articles proches de ceux de la FFBaD.

→ **Règlement intérieur**

Reprend le fonctionnement du club (passer le balai, ranger les poteaux, etc.), les créneaux, les tarifs et le fonctionnement de l'Ecole des jeunes. Il est modifiable à tout moment par les membres du CA, il est donc plus souple que les statuts. Et il permet de se protéger en cas de litige.

→ **Les modifications des statuts proposées et le Règlement intérieur sont adoptés : 61 voix pour (34 présents et 27 procuration), 0 voix contre et 0 abstention.**

La secrétaire : Laura Fayolle

Le Président : Jacques Romier